

# VILLE DE LA TRONCHE

Etude de programmation – Projet d'aménagement d'espace public

Quartier de La Petite Tronche

**Etude de programmation:  
Etat des lieux – diagnostic  
Concertation du 6/11/2018**



# La Petite Tronche : introduction

Le quartier de La Petite Tronche se situe aux pieds du massif de la Chartreuse, à l'extrémité ouest de la commune de **la Tronche**. Il s'étire sur la rive droite de l'Isère. C'est un ancien faubourg aux portes de Grenoble qui donne accès aux quais des Allobroges et au quartier Saint Laurent.

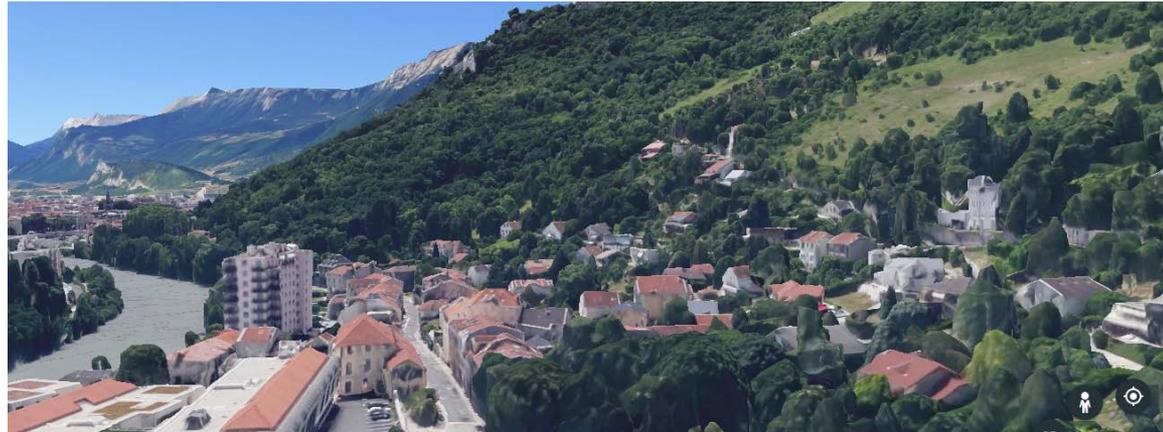
Le quartier est cadré, au sud par l'Isère, au nord par les coteaux de la Chartreuse, il s'ouvre à l'est sur deux quartiers de la Tronche : Le quartier de la Mairie/Péage et le quartier des hôpitaux.

Ce quartier est étagé en **trois espaces** assez distincts, mais qui pour autant communiquent relativement bien par un réseau de venelles nord/sud :

- **Le coteau avec ses villas** en terrasses successives

- **La Grande Rue** regroupe en vis-à-vis et enfilade des bâtiments anciens, et des traces de sa longue histoire de faubourg avec la présence des artisans

- **Les berges** de l'Isère qui sont des lieux assez peu aménagés, ouverts sur le sud et l'île verte, avec un grand potentiel dans le contexte métropolitain de reconquête des berges.



# La Petite Tronche : les limites, les entrées

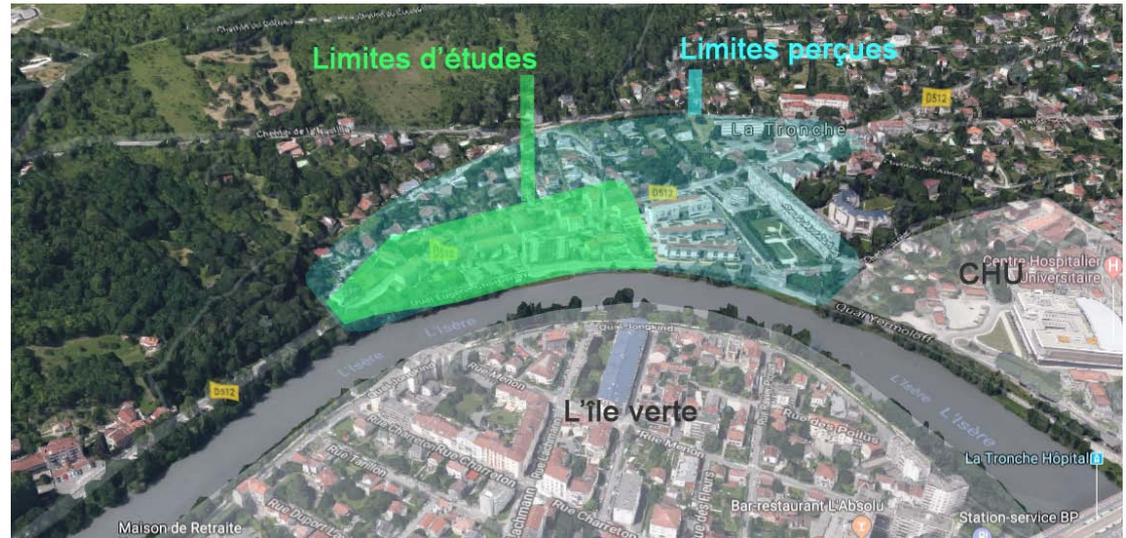
Le quartier de La Petite Tronche est bien cerné par des limites géographiques claires, cependant le découpage administratif entre deux communes : Grenoble et la Tronche, la relative autonomie des trois entités formant le quartier : le coteau, la Grande Rue et les berges, nous invite à nous poser la question des limites du quartier.

Notre première séance de concertation, nous a permis de mieux délimiter le quartier. Il faut reconnaître que les habitants ont une vision assez étendue du quartier. Le quartier s'étend selon eux au delà du premier tronçon de la Grande Rue, il intègre pour la majorité :

- Le coteau et le chemin Saint Jean
- Les berges jusqu'au quartier des hôpitaux
- le square de l'ancienne Poste l'immeuble du Rachais et ses espaces verts
- Le deuxième partie de Grande Rue jusqu'à l'itec voir jusqu'à la mairie pour certains

La mairie est présentée comme l'articulation entre le quartier la Petite Tronche et le quartier du Péage.

Le positionnement des entrées du quartier confirme un périmètre relativement large de l'emprise perçue du quartier. Par exemple, l'entrée coté Grenoble est majoritairement localisée quai des Allobroges en amont de la villa Clément au niveau de la patte d'oie : quai Charpenay/Grande Rue.



GUIDE METROPOLITAIN DES ESPACES PUBLICS ET DE LA VOIRIE					
GRILLE D'ANALYSE ET D'ÉVALUATION de l'aménagement et la redynamisation du secteur Petite Tronche à l'entrée de ville de la Tronche					
Chaque projet d'aménagement sera coté selon cette grille à chaque étape du projet : état des lieux, programme, AVP... et joint à la fiche navette et présenté en COPIL, CTEP et CIEP					
Les critères objectivables sont classés de 0 à 3 points selon les catégories suivantes : <b>inexistant ou non concerné (0) insuffisant (1) satisfaisant(2) exemplaire(3)</b>					
ORIENTATION	LA PRIORITE	Enjeux métropolitains	Description des enjeux spécifiques au projet	état des lieux	programme améliorations attendues
<b>Conforter les pôles de vie</b>  		Diversité des usages existants et probables (à conforter)	Conforter, organiser et redynamiser les différents usages (commerce notamment ...). Valoriser les lieux déjà existants.	1	2
		Diversité des usagers (mixité générationnelle, sociale...)	Créer des piétons statiques en mettant en place des lieux de rencontre et de repos.  Implanter des bornes fontaines proches des zones de séjours.	0.5	2
		Bien être et qualité de vie (séjour)	Valorisation des berges de l'Isère. Faire le lien avec les éléments proposés dans le cadre de l'étude de lecture du paysage. Valoriser les points de vue et proposer des lieux de séjours animés.	0	2
		Qualité fonctionnelle : encombrement de l'espace, état des infrastructures	Vérifier le diagnostic GER du département sur ce tronçon de la grande rue.  Mieux organiser la collecte d'OM.	1	2

<p><b>Partager l'espace public en faveur des mobilités actives et des TC</b></p> 	<p><b>Réseau piéton <u>pour tous</u> (fréquentation et qualité)</b></p>	<p>Trottoirs trop étroits voire inexistants, besoin d'à minima un trottoir confortable (&gt;1.80m), continu et accessible.</p> <p>Inciter à la présence des piétons pour favoriser les déplacements à pied en multipliant les zones partagés.</p> <p>Favoriser le lien entre la grande rue et les abords de l'Isère. Mieux valoriser les départs de sentiers et boucles touristiques.</p>	0.5	2
	<p><b>Réseau vélo (fréquentation et qualité)</b></p>	<p>Conforter les zones 30 pour sécuriser les cycles. Continuité cyclable à conforter / améliorer quai Charpenay. Insister sur la sécurité des axes principaux avec des aménagements spécifiques quand c'est possible.</p> <p>Se référer au schéma directeur cycle.</p>	1	1.5
	<p><b>Réseau TC (fréquentation et qualité)</b></p>	<p>Mieux identifier les sites touristiques sur les plans de réseaux TC.</p> <p>Travailler l'accessibilité des arrêts (ligne 16 sur le secteur). Ne pas dégrader le fonctionnement existant.</p> <p>Travail de mise en valeur de la placette existante où se situe l'arrêt Petite Tronche.</p>	1	1.5
	<p><b>Mesures de réduction et d'apaisement du trafic motorisé (dispositif voiture partagée, plateau, chicane...)</b></p>	<p>Etudier un apaisement global du secteur sur la grande rue en lien avec la rue de l'Isère et le quai Charpenay.</p> <p>Faire le lien avec la signalétique mise en place pour favoriser le stationnement vers les parkings existants.</p>	1	1.5

# La grille métropolitaine : Cadre de vie et patrimoine

<p><b>Garantir la place de la nature et prendre soin de l'environnement</b></p> 	<p>Qualité du paysage : cadre de vie/vues</p>	<p>Valoriser les vues sur les massifs : mise en place de point de vue, travail en lien avec l'Isère toute proche.</p>	1	1.5
	<p>Nature de proximité : % de végétation de pleine terre sur le site, biodiversité ombrage d'été</p>	<p>Objectif de 10% de végétalisation en pleine terre.</p> <p>Espaces publics très minéraux, travailler à de nouveaux revêtements favorisant la dés-imperméabilisation.</p>	0	1
	<p>Climat/santé : pollution de l'air et bruit (ressenti + mesures)</p>	<p>Travail à mener sur les flux de circulation pour éviter la congestion automobile et la pollution associée.</p>	1	2
	<p>climat/risques : % zone perméable et % eau pluviale hors réseau</p>	<p>Favoriser l'infiltration des eaux de pluie Dans le cadre de la végétalisation.</p> <p>Point de vigilance vis-à-vis des problématiques géologiques, notamment sur le quai Charpenay.</p>	0	1
<p><b>Cultiver la diversité du territoire</b></p> 	<p>Information - Concertation</p>	<p>Concertation à prévoir avec les commerçants et les usagers</p>	1	2
	<p>Patrimoine arboré Métropolitain</p>	<p>Etudier la possibilité de végétaliser autant que possible pour conforter les axes piétons et lutter contre les îlots de chaleur.</p>	1	2
	<p>Patrimoine remarquable (bâti, historique, artistique, naturel...)</p>	<p>Villa Clément sur le quai des Allobroges</p>		
	<p>Caractère spécifique sur la métropole, attractivité (tourisme, entrée de ville...)</p>	<p>Un des objectifs prioritaire de cette étude ; le potentiel de ce lieu est sous-exploité.</p> <p>Mise en valeur de la placette située en entrée de la commune (où se situe l'arrêt de bus)</p> <p>Liens transversaux à L'Isère et au massif de la Chartreuse</p> <p>Totem touristique de la petite Tronche (CF carte des sentiers)</p>	1	2.5

# La grille métropolitaine : concertation, test, partage



<p><b>Faire mieux, avec moins</b></p> 	<p>Cohérence du projet dans son contexte</p>	<p>Conforter et fluidifier les différents usages du bourg.</p> <p>Prise en compte des contraintes des réseaux et leur planification de travaux.</p>	1	2
	<p>Adéquation : besoins/Solutions/Moyens</p>	<p>Trouver des solutions à différentes échelles financières et prévoir plusieurs degrés d'intervention à échelonner dans le temps.</p>	0	2.5
	<p>Richesses du site : conserver, valoriser, réutiliser, recycler</p>			
	<p>Test et expérimentation</p>	<p>Des expérimentations sont à envisager dans le cadre de l'étude, voire des aménagements légers et/ou modulables sur l'espace public, particulièrement sur le secteur de la placette (où se situe l'arrêt de bus) le long de la Grande Rue</p>	0	2
CIBLES AMELIOREES				18
CIBLES DEGRADEES				0
<b>CAPACITE D'AMELIORATION DU PROJET</b>				<b>+ 20.5</b>

# Conforter le pôle de vie : un cœur en déclin



A première vue, le quartier de la Petite Tronche apparaît un peu oublié, en déclin. Cette première impression se fonde sur un ensemble de vitrines abandonnées, rideaux baissés de la majorité des commerces qui ont cessé leurs activités. Cette image assez répulsive est portée par la Grande Rue qui malgré son patrimoine architectural reste un faubourg vieillissant, sombre, peu agréable, totalement minéral, et soumis à des aménagements fonctionnels de voirie qui laisse très peu d'espaces aux habitants.

Hormis le flux des automobiles, le vie semble s'être un peu retirée des lieux, il va falloir aller au contact des habitants pour comprendre, faire un état des lieux des usages, indispensable pour aborder l'enjeu principal de l'étude et des aménagements qui devraient en découler :

## Conforter le pôle de vie.

Lors de la réunion publique du 6 novembre 2018, les habitants de la petite Tronche et les élus de la commune ont eu l'occasion de donner leurs visions sur le quartier; ainsi que leurs premiers souhaits quand à des réaménagements possibles.



# Conforter le pôle de vie: les franges plus « vivantes »



Lors de la concertation, nous avons commencé par définir les limites du quartier. Ce petit travail nous a permis d'élargir notre réflexion est de dépasser nos premières impressions.

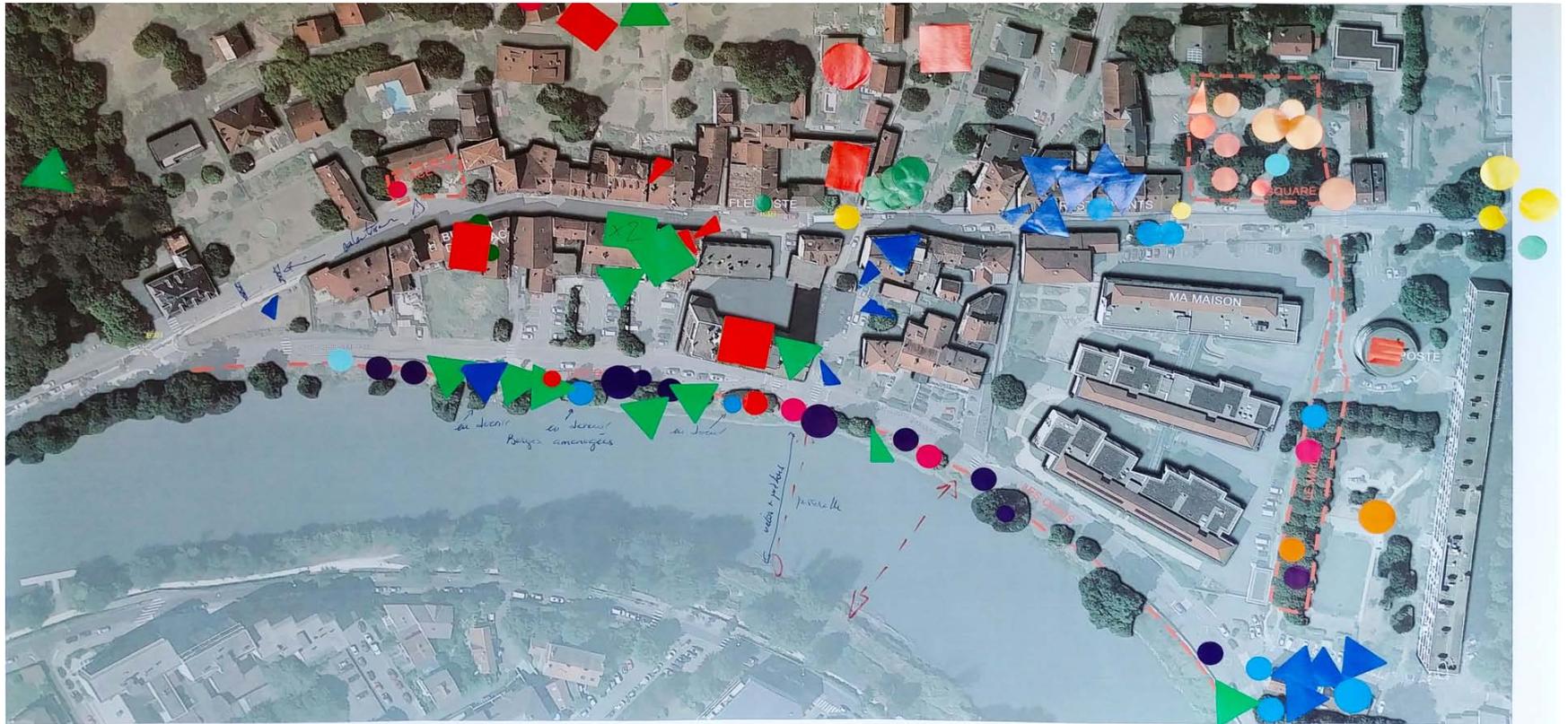
Dans un second temps, nous avons demandé aux habitants de situer les espaces du quartier qui étaient le plus fréquentés actuellement. Que ce soit des lieux pour se détendre, jouer faire des rencontres, des courses ou encore prendre un repas, bref nous étions à la recherche des pôles de vie.

Grâce au repérage sur la carte ci-après, nous pouvons facilement identifier les lieux de vie de ce quartier. Nous remarquons que les habitants aiment profiter des périphéries du quartier, des espaces arborés, comme le square de l'ancienne poste ou le mail de Tilleuls de la résidence du Rachais et évidemment le quai Charpenay qui malgré le peu d'équipements proposés est plébiscité pour le paysage, l'exposition, et la lumière qu'il offre.

En contre point des espaces de franges assez attractifs, le secteur de la grande rue apparait pour les habitants comme relativement en déclin, perçu comme répulsif, voire dangereux, surtout dans son premier tronçon. Le deuxième tronçon, plus vert avec ces quelques terrasses et espaces de respiration est plus apprécié par les habitants il est décrit comme plus **vivant, plus jeune avec la présence du square de l'ancienne poste et ses nombreux étudiants**. Nous avons noté que les habitants du quartier se rendent peu dans les derniers commerces de proximité. Des habitants espèrent la création d'une passerelle pour « rattacher » le quartier au quartier de l'île verte qui est très apprécié principalement pour ses nombreux commerces.



# Conforter le pôle de vie : cartographie des usages



**REPÉRER SUR LE PLAN**

Faire ses courses ●	Profiter du paysage ▶
Se reposer ●	Boire un verre en terrasse ●
Déambuler / Flâner ●	Rdv médicaux ▲
Se rencontrer / Discuter ●	Garer son vélo ▲
Jouer ●	Aller au restaurant ▶
Manger / Pique-niquer ●	Accompagner les enfants à l'école ●



# Conforter le pôle de vie : les corrélations



L'enjeu principal **de confortement du pôle de vie** est assez partagé par les habitants et surtout suite au constat du dépérissement d'une partie du quartier, des commerces en particulier. L'enjeu principal proposé par les services de la Métropole est très fédérateur.

La localisation plutôt périphérique des lieux de vie pose question, quels sont les leviers qui permettent à certains secteurs d'éviter le dépérissement. Cette petite enquête, nous a mené à établir des corrélations pour bien comprendre le phénomène, **faire son diagnostic**.

La première corrélation entre pôle de vie et **qualité des lieux** est assez implacable. Les lieux perçus comme les plus vivants, où les usages se diversifient sont intimement liés, à la présence d'un espace vert, d'un paysage, d'une respiration, d'une animation, bref d'un cadre de vie apaisé et choisi. Les lieux qui donnent à voir les grandes entités paysagères du site : la rivière, les coteaux, les terrasses, la nature résistent mieux au dépérissement, bien que périphériques ces lieux portent les espoirs des habitants, ils sont d'ailleurs défendus comme un patrimoine à préserver : exemple le square de l'ancienne poste.

La deuxième corrélation regroupe pôle de vie et **diversité/densité des habitants**. Avec cette corrélation, il apparaît évident que la partie est du quartier est perçue comme plus vivante, en effet la population est plus dense et surtout plus diversifiée avec la présence de l'ITEC, de l'immeuble du Rachais, de la mairie et surtout de l'école au bout de la rue. Il est à noter que les résidents de la maison de retraite, les étudiants de l'ITEC, bien que présents et animant le quartier, ne sont pas encore englobés dans le processus de concertation.



Le quartier de la Petite Tronche est assez paradoxalement un quartier qui a beaucoup d'atouts paysagers et un beau patrimoine d'espaces verts. Le paradoxe est que son image est très largement dégradée et brouillée par quelques secteurs répulsifs de la Grande Rue.

Globalement la grande rue est structurée dans un vis-à-vis continu, une sorte de défilé minéral qui empêche toute échappée du regard et une perception des espaces paysagers périphériques.

La Grande Rue tourne doublement le dos à son site remarquable d'interface : les coteaux, la rivière. La présence généreuse des espaces verts est le fruit d'une urbanisation, pavillonnaire sur les coteaux et d'arrière cours côté Isère.

Ces espaces sont verts mais le plus souvent privés donc inaccessibles. La perception des espaces verts privés n'est jamais évidente, certains sont enfrichés, la plupart sont cernés de murs ou de haies : par exemple les jardins réguliers de la maison de retraite.



Les espaces verts sont souvent composés en terrasses, ceci rend impossible la perception depuis les espaces public en contre bas, ces lieux se réservent aux regards des habitants des coteaux : exemple le jardin remarquable de la villa Clément .Les espaces verts accessibles se localisent à l'est du quartier : le square de l'ancienne poste et les espaces verts du Rachais.

Une petite exception, la placette à l'entrée de la Grande Rue qui bien que « gâchée » par un abris bus et des tags donne aux habitants une légère respiration .

La patte d'oie d'entrée ouest du quartier est elle aussi ,malgré sa position stratégique en fond de perspective, bien mal mise en valeur et doit supporter les accumulations fort inesthétiques du mobilier routier et métropolitain.

Les quais sont remarquables et profitent de la courbe de l'Isère pour donner à voir des cadrages successifs très appréciables.



# Conforter le pôle de vie : un désir de projet

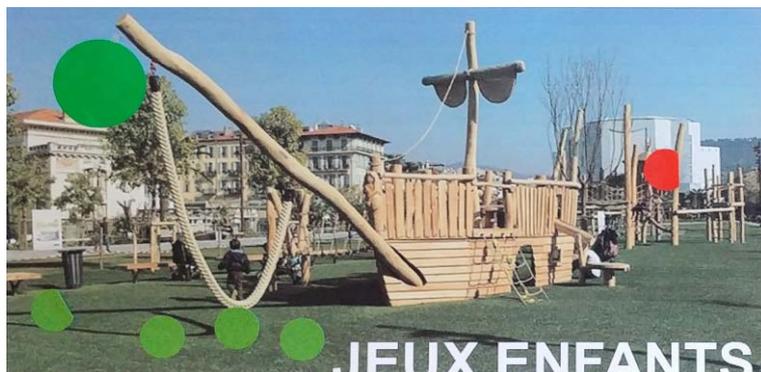


La concertation est un temps d'échanges qui permet de fonder solidement un état des lieux sur l'expérience et le vécu des habitants. C'est aussi un temps qui permet de jauger la volonté d'agir de participer par étapes à la conception d'un projet. Le déclin relatif du quartier semble être un catalyseur pour porter un projet de réaménagement : **le désir de projet** et de changements est très fort chez les habitants. L'enthousiasme semble unanime, les thèmes de la convivialité, du commerce, et de la qualité du cadre de vie sont tous plébiscités.

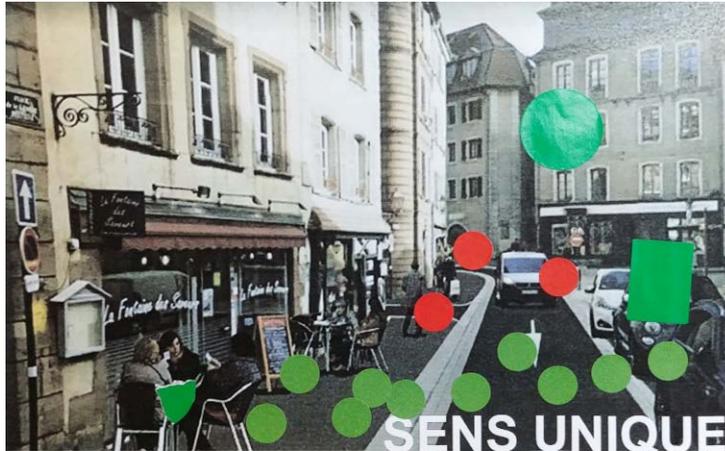


# Conforter le pôle de vie : un désir de projet - les nuances

Le désir de projet est fort, les images présentant des aménagements de références sont bien accueillies, même les plus audacieuses du type : « rue piétonne ». Il y a au-delà de l'enthousiasme des nuances et un seul acteur qui semble être répulsif, c'est principalement l'automobile et sa confrontation avec les piétons, voir planche suivante. En résumé, la compatibilité entre les enjeux métropolitains et les enjeux partagés avec les habitants est forte sur le thème « conforter le pôle de vie », mais également sur le thème « partage de l'espace public » qu'il nous reste à aborder



# Conforter le pôle de vie : des nuances aux nuisances



Le quartier de la Petite Tronche a été façonné par des aménagements successifs auto centrés.

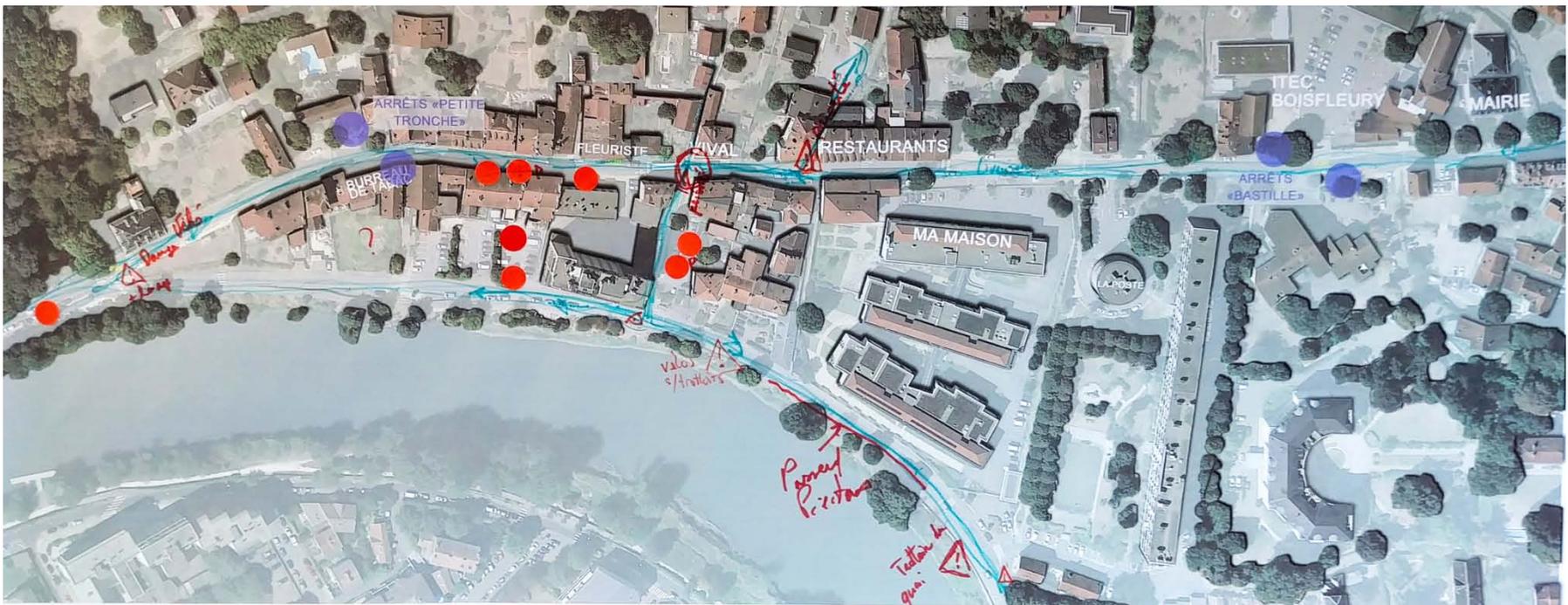
Ces aménagements de voiries successifs sont révélateurs d'une époque que l'on espère révolue. Les aménagements urbains de cette époque étaient principalement centrés sur des enjeux circulatoires. Les aménagements consistaient à « fluidifier et sécuriser » la circulation des véhicules, aux dépens de la sécurité et simplement de la place pour les autres usagers.

Les habitants du quartier se retrouvent être les victimes d'un grand système circulatoire qui les dépassent et les empêchent simplement de sortir de chez eux.

Paradoxalement, il faudra quelques nouvelles décennies pour simplement palier aux nuisances précédemment créées, la vitesse en particulier : plateau, marquage au sol, mobilier, etc. La pollution engendrée par ces politiques d'aménagements en allers-retours sont encore bien visibles dans le quartier de la Petite Tronche, des aménagements récents sont dans l'exacte lignée de ces aménagements auto centrés : les chicanes en particulier.



# Partager l'espace public : Véhicules et circulation

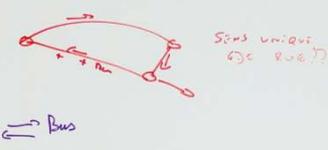


## REPÉRER SUR LA CARTE

VOS PARCOURS RÉGULIERS EN VOITURE

LES LIEUX DE STATIONNEMENT QUE VOUS UTILISEZ RÉGULIÈREMENT

LES LIEUX QUE VOUS CONSIDÉREZ COMME DANGEREUX



VOUS PRENEZ LE BUS (LIGNE 16) ?

NON

OUI : ARRÊT PETITE TRONCHE

ARRÊT BASTILLE

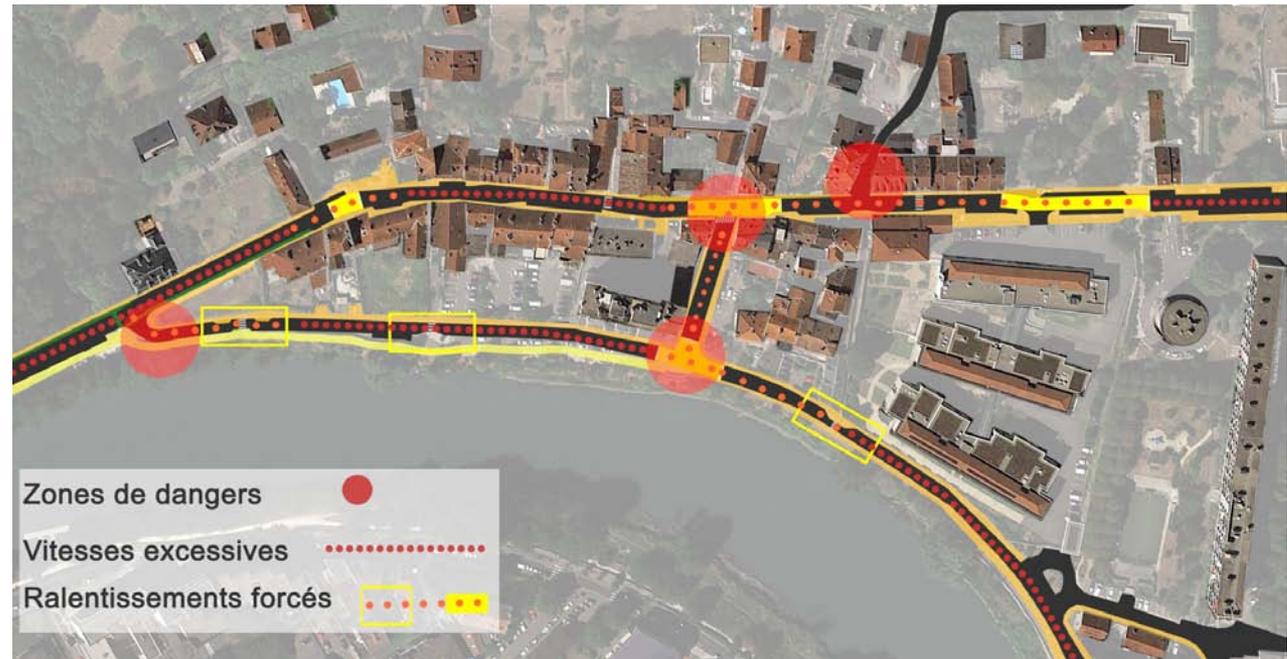
*pbs récents de bus en retard ou en avance!!*

*TRON*

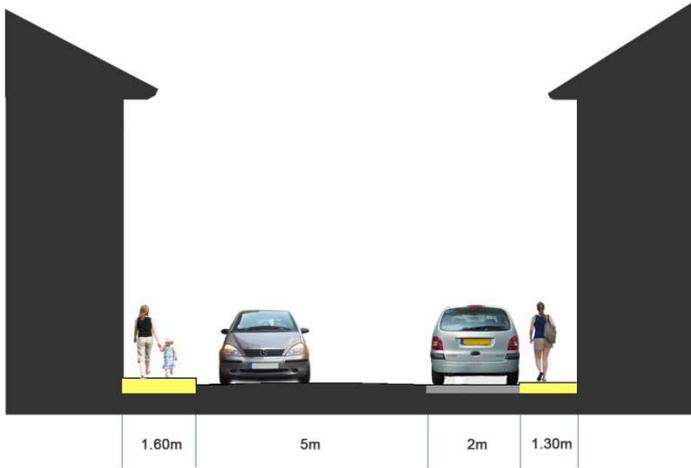


Actuellement, les habitants se plaignent d'une prédominance de la voiture dans l'espace public, **les vitesses sont toujours jugées excessives**, cet état de fait n'est plus tolérable, le sentiment d'insécurité est réel. Il est à noter que les quais longtemps aménagés comme des artères routières sont aussi décriés à cause des vitesses excessives et du trafic pendulaire en direction de l'hôpital. Le tronçon des quais qui était resté fermé pour cause d'affaissement des berges ne semble pas indispensable à la vie du quartier (voir cartographie de la concertation). La réouverture de ce tronçon, ne fait pas l'unanimité parmi les riverains, les avis sont très partagés concernant la réouverture et surtout les nuisances qu'elle génère, sachant que les quais continuent de s'effondrer.

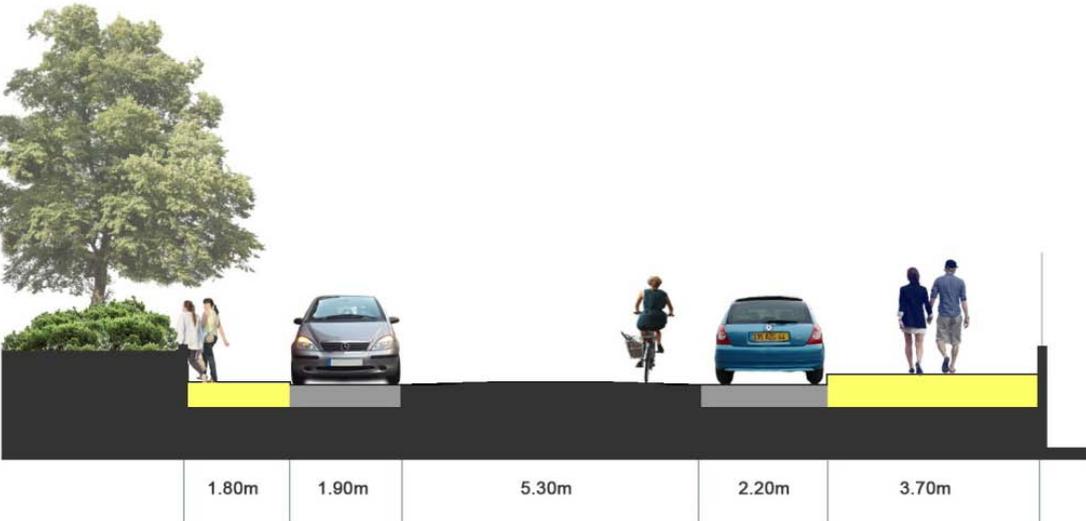
L'idée de la création d'un sens unique a émergé lors des échanges, selon certains habitants, le bouclage en sens unique redonne de l'espace aux piétons avec la suppression d'une voie de circulation. Il est important de comprendre qu'un sens unique ne fait pas réduire les vitesses, bien au contraire, car les croisements difficiles générateurs de ralentissements sont supprimés. Quoiqu'il en soit, il s'agit d'une solution auto centrée, avec rond point, nouvelle voie, girations, etc. Il est urgent de redonner une place à tous les usagers, cet enjeu est prioritaire, points restant à étudier.



# Partager l'espace public : Grande Rue – 1<sup>er</sup> tronçon



# Partager l'espace public : Grande Rue 2<sup>ème</sup> tronçon



# Partager l'espace public : Le quai Charpenay



# Partager l'espace public : les stationnements



Les stationnements sont présents sous trois formes dans le quartier, il y a d'abord des stationnements le long des voiries principales et un gros complément de stationnements sous forme de parking qui se répartissent sur l'ensemble du quartier en accaparant les parcelles communales. Il ne faut pas oublier les stationnements privés (pavillons et collectifs). Les efforts constants de la commune dans ce domaine, ont certainement comme moteur la volonté de préserver les derniers commerces. Des zones réservées, un fléchage ont été mis en place. Globalement, les clients semblent pouvoir trouver une place sans problèmes, cependant ces mesures ne semblent pas suffisantes pour maintenir les commerces.



# Partager l'espace public : les modes doux

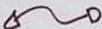


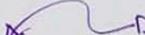
# Partager l'espace public : les modes doux

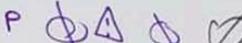


VOS PARCOURS PIÉTON QUOTIDIENS 

VOS PARCOURS PIÉTON HEBDOMADAIRES 

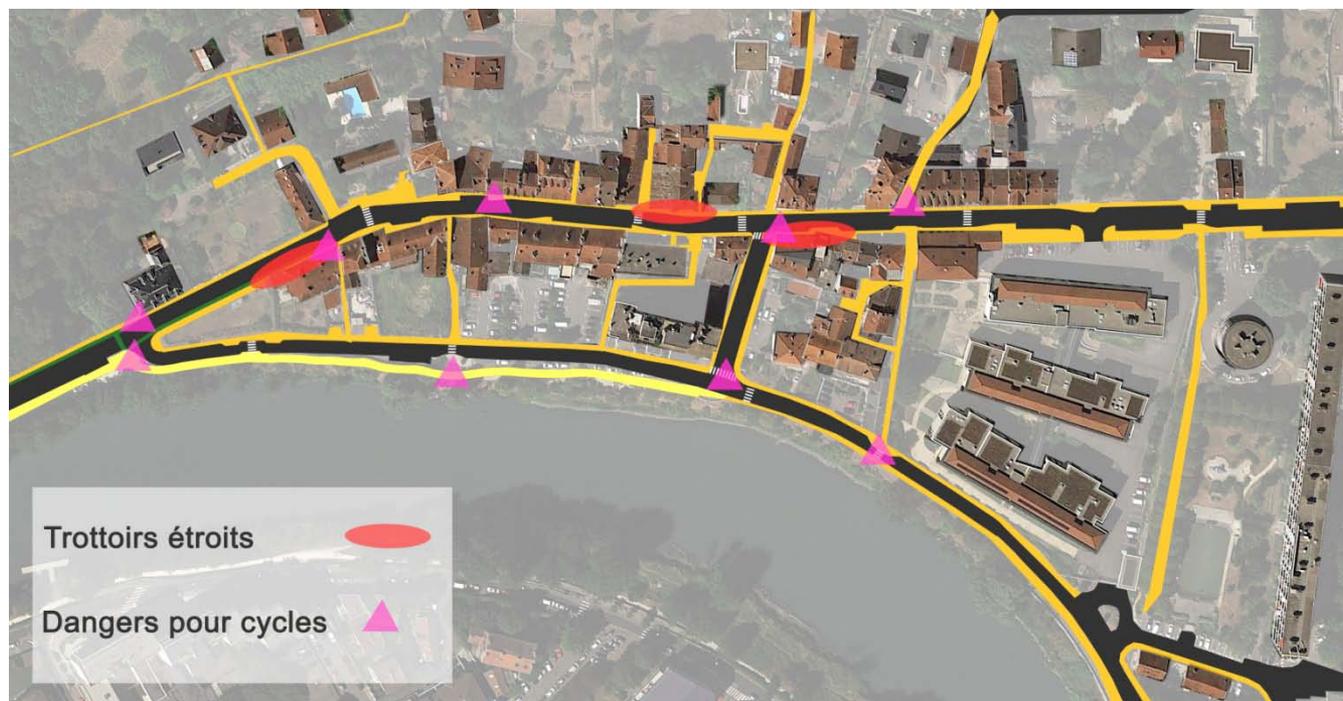
VOS PARCOURS PIÉTON OCASIONNELS 

VOS PARCOURS CYCLES 

STATIONNEMENT DE VOTRE VÉLO 

PROBLÈMES RENCONTRÉS / ZONES DE DANGER 

Les différents entretiens avec les habitants, nos différents arpentages du site, nous confrontent à une réalité un peu difficile concernant la place réservée aux modes doux. Le partage de l'espace public s'est largement fait, lors des réaménagements successifs de voiries, aux dépens des piétons et des cycles. Concernant les piétons, la grande rue présente au moins trois secteurs où les piétons sont largement mis en difficultés, les trottoirs sont trop étroits, rarement PMR, encombrés par du mobilier urbain, des marches en saillie, et ponctuellement occupés par les stationnements. Les cycles sont également mis en difficultés, Grande Rue les bandes cyclables se terminent à l'entrée du quartier, quais Charpenay les cycles sont invités à partager le trottoir. Ce tronçon de trottoir partagé est en cours d'affaissement est trop étroit pour que la mixité avec les piétons soit apaisée. La deuxième partie des quais, au delà de la rue de l'Isère, est dangereuse avec une lecture incompréhensible des aménagements, ce point noir est pointé par la plupart des riverains.



# Partager l'espace public : les venelles



L'état des lieux plutôt négatif concernant la place des piétons dans l'espace public doit être nuancé. En effet, les deux axes de circulation est/ouest peu enclins à laisser une place aux piétons sont complétés par un réseau de venelles nord/sud. Ce réseau est assez dense, même si certaines venelles ont été privatisées, il permet d'éviter dans ses déplacements la Grande Rue et de rejoindre les quais, ensuite les piétons peuvent longer l'Isère en direction du quartier Saint Laurent très proche et du quartier des hôpitaux, avec en particulier le tramway : parcours régulier pour atteindre le centre ville de Grenoble. Côté coteaux, le chemin Saint Jean est également présenté par les plus connaisseurs du quartier comme une alternative à la Grande Rue. Quelques habitants imaginent que le réseau de chemins en amont du quartier peut devenir une porte d'entrée pour randonner dans le massif de la Bastille. Il est à noter que le réseau de venelles est complémentaire aux espaces verts périphériques qu'il vient drainer.





Face au constat de dépérissement d'une partie du quartier, les commerces en particulier, l'enjeu principal des aménagements : « confortement du pôle de vie » est bien partagé par les habitants. Il sera pour la suite de l'étude le fil conducteur de nos propositions : les scénarii programmatiques.

Les enjeux concernant, la répartition de l'espace public, la qualité du cadre de vie, la diversité des usages et des usagers sont également en résonances avec les attentes des habitants.

Suite notre état de lieux / diagnostic et à notre rencontre avec les habitants, des lignes de forces émergent, elles vont guider la suite de notre étude, pour mémoire nous avons noté :

- le désir de projet est fort chez les habitants, il y a urgence, les propositions les plus contrastées ne sont pas répulsives
- l'image d'un quartier en déclin n'est plus acceptable, en particulier les locaux vides de rez-de-chaussée
- la prédominance de l'automobile est trop forte: les nuisances, les dangers, la vitesse doivent être traités
- la réflexion devra intégrer l'ensemble du quartier y compris ses franges qui regroupent la diversité des usages et des usagers
- les continuités pour les cycles et une meilleure prise en compte des piétons sont souhaitées
- la partie est du quartier est plus dégradée, la partie ouest est plus vivante, le projet doit proposer un rééquilibrage
- les franges du quartier sont plus valorisantes que son cœur, elles doivent porter la dynamique de revitalisation